

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **27 juin 2016**

Délibération n° 2016-1296

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution de subventions en nature et de fonctionnement à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour le développement du Bureau de Lyon pour l'année 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 7 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 29 juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à M. Colin), Charles (pouvoir à Mme Baume), Artigny (pouvoir à M. Hémon), Bravo (pouvoir à Mme Pietka), Butin (pouvoir à Mme Laurent), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Millet), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Roche (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Roustan.

Conseil du 27 juin 2016**Délibération n° 2016-1296**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution de subventions en nature et de fonctionnement à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour le développement du Bureau de Lyon pour l'année 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) est une organisation internationale installée à Lyon depuis 2001. Elle est un partenaire durable et engagé dans le Biodistrict.

Le Bureau de l'OMS à Lyon relève de la sous-direction sécurité sanitaire de l'OMS de Genève et, plus particulièrement, du département Capacités mondiales, alerte et action.

La mission du Bureau de Lyon est de coordonner et d'appuyer les efforts de l'OMS, pour renforcer les systèmes nationaux de surveillance et d'action afin de permettre à tous les pays du globe de détecter, d'évaluer, de notifier et de répondre aux événements pouvant constituer une urgence de santé publique de portée internationale (pandémies grippales, alertes nucléaires, etc.). Le Bureau de l'OMS à Lyon joue un rôle de coordination technique sur le plan mondial.

Enfin, le Bureau de Lyon assure la formation, depuis 2010, de près de 1 000 experts représentant des pays du monde entier.

a) - Objectifs poursuivis par la Métropole de Lyon

Le caractère international des activités du Bureau de l'OMS Lyon contribue au rayonnement et à l'attractivité nationale et internationale de l'agglomération. En effet, la présence de l'OMS contribue à positionner la Métropole de Lyon et le quartier du Biodistrict sur la filière sciences de la vie au travers de ses partenariats avec les acteurs de la filière : Lyonbiopôle, la Fondation Mérieux, l'Institut Pasteur, le comité scientifique de la Fondation scientifique de Lyon et du sud-est ou encore BioVision.

A titre d'exemple, la présence du Bureau de l'OMS de Lyon a été un argument fort et supplémentaire dans la labellisation, en 2005, de Lyonbiopôle en qualité de pôle de compétitivité à vocation mondiale spécialisé sur la thématique "maladies infectieuses et vaccins", puis du projet d'Institut de recherche technologique (IRT) LyonBioTech en 2011.

Depuis son implantation à Lyon en 2001, l'OMS bénéficiait du soutien de la Région Rhône-Alpes, du Département du Rhône, de la Communauté urbaine de Lyon, de l'Institut Pasteur et du Gouvernement français. Ce soutien a été formalisé au travers d'une déclaration de partenariat du 13 avril 2005 affirmant la détermination des partenaires à soutenir techniquement, en numéraire ou en nature, le Bureau OMS de Lyon.

Depuis 2012, la Région Rhône-Alpes a tout d'abord réduit puis supprimé son soutien financier. Parallèlement, le Conseil général du Rhône attribuait une subvention de fonctionnement à l'OMS à hauteur de 330 000 €. Depuis la création de la Métropole de Lyon au 1er janvier 2015, ce soutien a été repris par celle-ci à hauteur de 90 % (297 000 €).

La Métropole de Lyon souhaite poursuivre son soutien à l'OMS pour assurer son ancrage territorial. La présence pérenne de l'OMS à Lyon permet d'accroître significativement la visibilité et l'attractivité internationale de l'agglomération lyonnaise sur les thématiques clefs liées au renforcement des capacités nationales de dépistage et de lutte contre les maladies émergentes ou à potentiel épidémique.

Le Bureau de l'OMS de Lyon permet, en effet, de renforcer les collaborations scientifiques et économiques sur les thématiques santé-maladies infectieuses et actions internationales, notamment au profit des pays en voie de développement.

b) - Bilan 2015

Par délibération du Conseil n° 2015-0516 du 6 juillet 2015, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement de 297 000 € à l'OMS ainsi qu'une subvention en nature d'un montant de 268 750 € correspondant à la mise à disposition de locaux à titre gratuit.

Acteur de la vie scientifique lyonnaise, axée sur la vaccinologie, l'immuno-virologie et la biotechnologie, l'OMS a mené, à ce titre, les actions suivantes :

- organisation d'une réunion technique OMS internationale sur le contrôle des vecteurs invitant des experts français du Centre national d'expertise sur les vecteurs de Montpellier (mars 2015),
- participation régulière dans le cadre du comité de sélection de projets Catalyzer de BIOVISION, qui ont été présentés lors de la 10ème édition, les 15-16 avril 2015,
- participation aux réunions mensuelles BioTuesday, événement de réseautage Sciences de la Vie - Santé, qui réunit le premier mardi des mois impairs les entrepreneurs de la filière et leurs partenaires financiers, scientifiques et cliniques de la région Rhône-Alpes,
- participation aux réunions régulières du Comité stratégique Biovision,
- participation à la réunion 2015 du réseau GABRIEL de la fondation Mérieux (Global Approach to Biological Research, Infectious diseases and Epidemics in Low-income countries) qui initie des projets transversaux dans le domaine des infections respiratoires et plus largement des pathologies spécifiques des pays en développement,
- participation aux réunions du Comité exécutif de CORDS (Connecting Organizations for Regional Disease Surveillance) dont le siège est à Lyon,
- réunions avec l'Institut Pasteur dans le cadre de la collaboration institutionnelle entre l'Institut Pasteur et l'OMS,
- participation à la conférence inaugurale de la nouvelle exposition du Musée Dr Mérieux : "La grippe notre meilleure ennemie est une zoonose" qui avait lieu le 15 octobre 2015 à Marcy l'Etoile,

Enfin, l'antenne lyonnaise s'est régulièrement développée au cours des 10 dernières années, passant d'un effectif de 4 à 35 membres permanents, administratifs et techniques.

c) - Plan de financement 2016 et programme d'actions

Pour aider le Bureau de Lyon à remplir ses fonctions, la Métropole souhaite poursuivre son soutien au fonctionnement de celui-ci en 2016.

Ce soutien se traduit tout d'abord par une prise en charge des loyers, ainsi que des charges du propriétaire, liées aux locaux occupés par l'OMS, depuis le 1er mars 2015, dans le bâtiment "Tony Garnier" 24, rue Baldassini à Lyon 7°. Ces locaux sont la propriété de la Société d'économie mixte (SEM) patrimoniale de la Métropole et correspondent à un loyer annuel de 129 000 € HT/HC auquel s'ajoutent un surloyer annuel pour les frais d'aménagement de 59 500 HT/HC. Les consommations de fluides demeurent à la charge de l'OMS.

Une convention de mise à disposition des locaux a été conclue pour une durée ferme de 6 ans jusqu'au 29 février 2021. La mise à disposition gratuite des locaux au Bureau de l'OMS de Lyon correspond à un soutien en nature de 188 500 € par an.

En contrepartie du soutien que la Métropole de Lyon apporte, l'OMS s'engage à mettre en œuvre le plan d'actions suivant courant 2016 :

- participation aux réunions mensuelles BioTuesday, événement de réseautage Sciences de la Vie - Santé, qui réunit le premier mardi des mois impairs les entrepreneurs de la filière et leurs partenaires financiers, scientifiques et cliniques de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- organisation en co-partenariat de la Conférence de haut niveau sur la sécurité sanitaire internationale : solutions pour contribuer au renforcement des capacités des pays dans le cadre du règlement sanitaire international (RSI),
- side-event sur les projets conjoints OMS/Commission européenne, de renforcement des capacités des pays lors de la Conférence de haut niveau sur la sécurité sanitaire internationale tenue conjointement avec la Commission européenne (22 mars 2016),
- participation à la conférence internationale en santé BIOVISION (13 et 14 avril 2016),
- réunion technique sur le développement des politiques nationales de laboratoires de santé, à Lyon les 26 et 28 avril 2016,
- participation aux travaux dans le cadre des Rencontres de la Métropole intelligente, avec un focus sur Gerland et les applications en santé.

Le soutien de la Métropole se traduit, par ailleurs, par une subvention pour le fonctionnement du Bureau sur l'année 2016, selon le budget prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
frais de personnels	5 986 585	Etat	600 000
direction, administration, gestion - coût des activités	439 065	Organisation mondiale de la santé	8 034 810
Sous-total	6 425 650	<i>Métropole de Lyon - subvention de fonctionnement</i>	<i>290 000</i>
coordination et activités spécifiques de plaidoyer pour la mise en oeuvre du règlement sanitaire international (RSI)	248 360	<i>Métropole de Lyon - locaux</i>	<i>188 500</i>
renforcement du diagnostic de laboratoire, de la qualité et de la gestion du risque biologique	1 419 200		
contrôle des capacités de base pour le RSI - évaluation, examen et analyse des capacités en matière de RSI	354 800		
renforcement des capacités aux points d'entrée	266 100		
renforcement des capacités de surveillance, axé sur la surveillance event-based pour l'alerte précoce	310 450		
coordination/collaboration intersectorielle	88 750		
Total	9 113 310	Total	9 113 310

Il est proposé au Conseil d'attribuer à l'Organisation mondiale de la santé, pour le fonctionnement de son Bureau de Lyon :

- une subvention en nature de 188 500 € par an, dans le cadre d'une convention pluriannuelle 2016-2021 relative à la mise à disposition de locaux à titre gratuit,

- une subvention de fonctionnement à hauteur de 290 000 € pour l'année 2016, en baisse de 7 % par rapport à 2015 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention en nature d'un montant de 188 500 € par an au profit du Bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de Lyon pour la période du 1er mars 2016 jusqu'au 28 février 2021,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 290 000 € au profit de l'OMS dans le cadre du soutien au Bureau de Lyon pour l'année 2016,

c) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'OMS définissant, notamment, les conditions d'utilisation de la subvention en nature,

d) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'OMS définissant, notamment, les conditions d'utilisation de la subvention de fonctionnement.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 632 - opération n° 0P02O3889A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2016.